



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

PEDT

VILLE DE MERVILLE

2022 - 2025



SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

- Données générales
- Périmètre global et public du PEDT
- Durée du projet
- Partenaires du projet
- Eléments du diagnostic de territoire

II. ORGANISATION EXISTANTE

- Suivi du PEDT
- Organisation de la semaine scolaire
- Le Plan Mercredi
- Recensement de l'offre existante

III. LE PROJET EDUCATIF

- Les intentions pédagogiques de la ville
- Les objectifs généraux et le plan d'actions
- Evaluation du PEDT

EDITO

Le Projet Éducatif du Territoire s'inscrit aujourd'hui dans la volonté de mettre en œuvre une action éducative cohérente et concertée avec toute la communauté éducative pour que chaque enfant puisse s'épanouir et devenir citoyen de demain.

Le projet s'inscrit dans une démarche éducative globale et inclusive, où les actions mises en œuvre prennent en compte les besoins, les rythmes et la parole de tous les enfants.

Nous devons permettre à chaque enfant, y compris ceux ayant des besoins spécifiques, d'apprendre dans les meilleures conditions, mais aussi de grandir, et de s'épanouir et d'agir au sein de la ville.

La réussite éducative passe par la reconnaissance de tous les acteurs : parents, enseignants, animateurs, associations sportives et culturelles. La qualité des temps d'activités périscolaires et extrascolaires est réaffirmée avec toujours plus d'exigences sur le fond et sur la forme, ainsi qu'au plus près des attentes, des besoins et des envies des familles.

Le projet éducatif de territoire de Merville 2023 - 2025 constitue l'acte fondateur afin de poursuivre notre engagement avec l'ensemble des partenaires locaux et institutionnels, à nous de le faire vivre et de le traduire concrètement en actions au cours des prochaines années.

CONTEXTE ET ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

- Données générales

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) de la ville de Merville est porté par Le Maire, Mr Joël Duyck et l'ensemble du conseil municipal.

- Elue de référence du PEDT : Mme Delphine Boulenger
Maire-adjointe déléguée à l'enseignement, aux écoles, à la restauration scolaire, à la jeunesse et à la petite enfance
Mairie de Merville, place de la libération 59660 Merville
03 28 48 20 22
d.boulenger@ville-merville.fr

Coordinatrice du PEDT : Madame Amélie Messoussi Coordinatrice des services aux familles
Accueil périscolaire Victor Hugo 33 rue
Thiers 59660 Merville
06 77 89 21 41
amessoussi@ville-merville.fr

- Périmètre global et public du PEDT

Merville est une ville qui compte environ 10 000 habitants. Elle dispose de 2 hameaux : Le Sart, la Caudescure. La commune se décompose en plusieurs quartiers : quartier Bouilliez, quartier du Sart, centre-ville, quartier des jardins de Flandre ...

La commune a fait le choix d'ouvrir le PEDT à une tranche d'âge allant de 2 à 17 ans, permettant de faire le lien entre les différentes périodes de l'enfance et de la jeunesse : école – collège – lycée

Nombre d'enfants et de jeunes potentiellement concernés (effectifs janvier 2023) :

- Enfants en classe de maternelle : 318
- Enfants en classe de primaire : 664
- Jeunes en classe de collège : 954

Liste des établissements scolaires concernés :

- Ecole maternelle Louis Pergaud, rue des Prêtres
- Ecole maternelle et primaire Notre Dame, rue de la Prairie
- Ecole maternelle et primaire Louis Bézéggher, rue d'Aire
- Ecole primaire Victor Hugo, Boulevard Victor Hugo
- Collège Henri Dunant, rue Victorine Deroide
- Collège St Robert, rue des Capucins

CONTEXTE ET ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

- Durée du projet

Le présent projet est élaboré pour une durée de trois ans, révisable annuellement par avenant. Chaque année, il fera l'objet d'une évaluation qui sera examinée par le comité de pilotage.

- Partenaires du projet

Pour permettre la bonne mise en œuvre de ce projet, la ville de Merville est suivie et soutenue par différents partenaires. L'implication de chacun d'entre eux permettra de mener à bien le plan d'actions de celui-ci.

Partenaires Institutionnels : la commune de Merville, le CCAS de Merville, le Centre Social de Merville, l'Éducation Nationale, la CAF, le Conseil Départemental, l'État, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Centre Régional de l'Information Jeunesse (CRIJ)

Partenaires Associatifs : Toutes les associations et les clubs sportifs, les associations culturelles et environnementales, les associations de parents d'élèves des différents établissements scolaires de la commune ...

Autres partenaires : La Maison d'Enfants St Victor, La Communauté de Communes Flandres Lys, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération des Centres Sociaux, l'ANCV, la Mission Locale, le Service Local de l'Emploi, le lycée Val de Lys ...

- Eléments du diagnostic de territoire

Voici les principaux points liés à la thématique enfance, jeunesse, parentalité et réussite éducative :

Une problématique de mobilité des habitants autour de deux axes

1. Mobilité psychologique
2. Mobilité physique

Les deux composantes sont fortement ressorties et sont pointées par les partenaires ainsi que par les habitants. Une partie de la population ayant les moyens de se déplacer sort paradoxalement difficilement de la commune pour tous les domaines, emploi, santé, formation, etc.

Une mauvaise image de la ville par les habitants et les acteurs

Regard négatif des habitants sur leur commune en comparaison avec les communes proches. Cette vision est en contradiction avec les éléments ressortis du diagnostic surtout en comparant avec les villes proches de même taille. Cette mauvaise image de notre commune, qui n'est pas justifiée, impacte largement certains secteurs et a des conséquences néfastes sur les habitants et la vie de la commune. Un manque

d'ouverture sur l'extérieur existe malheureusement et nous devons œuvrer pour pallier ce constat car c'est un élément essentiel de l'éducation et le terreau des valeurs d'ouverture et de tolérance. Nous avons par ailleurs identifié une vraie difficulté à se tourner vers les autres, les structures, les écoles, ou encore les professionnels. Des difficultés à accepter de nouvelles personnes dans des groupes constitués ou s'intégrer à un groupe existant.

Nous allons mettre l'accent sur la valorisation des ressources et des potentiels de notre territoire et engager un travail de partenariat entre les acteurs et les habitants.

Il faut mettre davantage en avant toutes les actions qui sont réalisées et accorder la visibilité nécessaire afin de rétablir l'image de la commune.

- Par exemple l'investissement au sein des écoles publiques par la mobilisation d'intervenants spécialisés (art plastique, sports, informatique, musique) qui est une vraie plus-value pour la réussite éducative des enfants.
- Les matières artistiques enseignées en classe encouragent l'expression et la créativité et peuvent renforcer la confiance en soi et ces interventions contribuent à instaurer un climat positif. Les écoles ont, pour certaines, une mauvaise image alors que beaucoup de choses sont faites mais pas suffisamment mises en valeur.

La nécessité d'agir sur la prévention des addictions

Les acteurs du territoire confirment ce besoin d'agir en prévention sur les comportements et sur tous les types d'addictions (alcool, tabac, drogue, écran, réseaux sociaux, jeux...). Les risques et les dommages sont clairement établis et particulièrement visibles dans la vie des mervillois.

Une partie des actions doivent viser à bien informer les personnes enfants et adultes et à travailler sur les comportements et les limites, notamment « l'alcool social » qui fait avancer l'âge des premières consommations dans le cadre d'événements festifs. En effet à 17 ans, de nombreux jeunes ont eux aussi expérimenté ces substances. Par exemple, 15 % fument quotidiennement et plus de la moitié (52%) ont déclaré une alcoolisation ponctuelle importante dans le mois écoulé¹. Il est important aussi de rappeler le rôle des parents sur la question de l'exposition aux écrans, aux réseaux sociaux et aux dérives pouvant en découler (harcèlement, insultes, etc.). Ce sujet interpelle aussi sur le comportement des adultes et de fait du mimétisme des enfants et des jeunes sur ce point, ainsi que la nécessité de contrôler ce que font les enfants sur les écrans (contenu vidéo, accès à des jeux vidéo non adapté, trop tôt, etc...)

La nécessité de mettre en place des actions de préventions précoces

Compte-tenu de la jeunesse de la population et des problématiques identifiées par les acteurs de la santé, du département, de l'éducation, du médicosocial et des services du Centre Social ou de la commune notamment sur les questions du sommeil, de l'alimentation, l'hygiène (corporelle et buccale), les troubles visuels et auditifs, de l'attention, du comportement, du langage et l'apprentissage.

En effet, à la fois les dépistages faits par l'APESAL et la sollicitation du réseau d'aide dans les écoles publiques appuient sur cette importance.

¹ Source MILDECA [Podcast - Pourquoi certains produits sont interdits à la vente aux mineurs ? | MILDECA \(drogues.gouv.fr\)](https://www.drogues.gouv.fr/fr/actualites/podcast-pourquoi-certains-produits-sont-interdits-a-la-vente-aux-mineurs)

CONTEXTE ET ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

Sensibiliser, informer, et accompagner les familles en fonction des problématiques

Identifiées sur le territoire ou en fonction de leurs demandes

Les situations familiales sont multiples. Il arrive que des parents soient dépassés par les événements. Les familles les plus fragilisées (chômage, précarité, séparation, conflits, violences...) ont tendance à s'isoler et à se déprécier et de ce fait ne disposent pas des informations et relais nécessaires pour résoudre les situations dans lesquelles elles se trouvent. Il faut davantage travailler au renforcement des compétences parentales et des liens familiaux. Le temps consacré aux activités en famille ou parents/enfant est en réduction notamment par l'individualisation des pratiques, la perte des habitudes des temps structurant de vie de famille et le partage peuvent passer au second plan soit pour des raisons professionnelles ou liés aux difficultés rencontrées dans le quotidien des familles.

La question de la réussite éducative est centrale dans les différents sujets traités.

De manière générale, la population mervilloise reste assez peu qualifiée et cette tendance s'observe également chez les jeunes qui ne s'orientent pas vers un parcours d'études long mais davantage vers un cursus court, professionnel, mais malheureusement aussi peuvent être confrontés au décrochage scolaire. La commune de Merville met en place beaucoup d'actions en direction de l'enfance et de la jeunesse et dans le cadre de la scolarité avec une politique volontariste en matière d'accès aux activités artistiques, sportives et numériques par la mise en place d'intervenants spécifiques.

Une image dégradée des établissements publics

Nous allons mener un travail de promotions de nos écoles publiques, d'autant plus que nous avons la chance de compter parmi ces établissements la toute nouvelle école Victor Hugo avec ses 14 classes, la nouvelle cuisine centrale qui va offrir aux élèves les meilleures conditions pour favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement. Et peut-être, être un des atouts pour redorer l'image de l'école publique dans notre territoire.

Des parents peu investis dans le suivi de la scolarité de leurs enfants

Dans les échanges avec les établissements scolaires, il s'avère que ce manque de suivi est criant notamment pour les enfants rencontrant des difficultés. Cette problématique demande d'être travaillée pour replacer les parents au cœur de l'action éducative. En effet, les parents et les familles élargies ont l'impact le plus direct et le plus durable sur l'apprentissage. Des recherches montrent que lorsque les parents participent au suivi de la scolarité de leurs enfants, ces derniers sont plus engagés dans leur travail, restent plus longtemps à l'école et obtiennent de meilleurs résultats d'apprentissage. Il faut mener un travail de lien étroit avec les familles pour les accompagner dans ce suivi. On constate par ailleurs l'absence au niveau local de poursuite d'étude post-collège sur la commune, et post bac sur la CCFL. L'absence de formation post collège a un impact sur la scolarisation au lycée et la poursuite d'étude par la suite. Le lycée de proximité propose une offre de formation générale et orientée fortement sur la partie technologique. Nous notons chez les plus de 17 ans une diminution forte du taux de scolarisation (seul 33,3%² en poursuite d'étude). Le taux de poursuite au-delà de 24 ans est très faible avec 2.6 %³ des 25 ans et plus en poursuite d'étude.

² Données INSEE 2019

³ Données INSEE 2019

Un travail sur l'orientation et l'acceptation par la famille de cette orientation est à faire pour éviter celle par défaut entraînant un décrochage scolaire, en travaillant à l'information des jeunes et des familles sur les filières, les aides possibles et en travaillant sur les freins à la mobilité.

ORGANISATION EXISTANTE

- Constitution du comité de Pilotage PEDT

Le comité de pilotage est constitué des membres suivants :

- ✓ Monsieur Le Maire
- ✓ La Maire-adjointe déléguée à l'enseignement, aux écoles, à la restauration scolaire, à la jeunesse et à la petite enfance
- ✓ La directrice du CCAS
- ✓ Le directeur des services aux familles et de l'animation de la vie sociale de Merville
- ✓ La directrice du Centre Social de Merville
- ✓ La coordinatrice des services aux familles
- ✓ Un membre représentant de la CAF
- ✓ l'inspectrice de l'Education Nationale
- ✓ Un responsable de chaque établissement scolaire
- ✓ Les présidents des différentes associations de parents d'élèves

- Constitution des comités techniques

Le comité technique réussite éducative et PEDT est constitué de l'ensemble des membres du comité de pilotage, ainsi que des représentants des différents acteurs cités en amont.

- Organisation de la semaine scolaire

La ville de Merville fonctionne sur la semaine de 4 jours depuis 2018, et met en place une offre d'activités de qualité les mercredis, grâce au Plan Mercredi.

Trois grands acteurs interviennent sur les différents temps de l'enfant :

1. L'Education Nationale
2. Le service périscolaire
3. Le Centre Social de Merville

ORGANISATION EXISTANTE

Organisation de la journée : temps scolaire le lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

<u>7h – 8h30</u>	<u>8h30 – 11h30</u>	<u>11h30 – 13h30</u>	<u>13h30 – 16h30</u>	<u>16h30 – 18h30</u>	
Temps périscolaire	Apprentissage scolaire	Pause méridienne Temps périscolaire	Apprentissage scolaire	Temps périscolaire	
				16h30 – 18h00 (primaire) 16h30 – 18h30 (collège)	
				Contrat local d'accompagnement à la scolarité en direction des primaires des écoles de Merville ainsi que sur les deux collèges.	
				Dispositif CAF mené par le Centre Social de Merville	

Organisation de la journée : Le mercredi en temps scolaire et vacances scolaires (du lundi au vendredi)

<u>7h – 8h30</u>	<u>8h30 – 9h</u>	<u>9h – 12h</u>	<u>12h – 13h30</u>	<u>13h30 – 14h</u>	<u>14h – 17h</u>	<u>17h – 18h30</u>
Garderie 2/17 ans	Accueil échelonné des enfants	Activités du matin	Pause Méridienne Repas	Accueil échelonné des enfants	activités de l'après midi	Garderie 2/17 ans
Centre Social	Centre Social	Centre Social	Centre Social	Centre Social	Centre Social	Centre Social

ORGANISATION EXISTANTE

Organisation des horaires d'ouverture de l'Espace Jeune pour les 11- 14 ans et les 15 et +

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Période scolaire	Fermé	16h-19h	13h30-18h30	16h-19h	16h-21h30	13h30-18h30
Vacances 11-14 ans	10h-18h	10h-18h	10h-18h	10h-18h	10h-18h	Fermé
Vacances 15 et +	15h-19h	15h-19h	15h-19h	15h-22h	15h-22h	Fermé

- Recensement de l'offre existante

Les activités et actions sur le temps scolaire

Les actions mises en place par la ville de Merville sur le temps scolaire sont toutes menées en partenariat et en concertation avec les enseignants. Les différentes propositions des services sont ainsi structurées par rapport au projet de chaque établissement.

Actions autour de l'apprentissage de la lecture : Les élèves de maternelle et de primaire ont ainsi accès à la Médiathèque de l'Espace Culturel Robert Hossein. Des thématiques et actions sont proposées tout au long de l'année scolaire pour répondre aux objectifs des différents programmes de l'Education Nationale.

Actions autour de l'Art et de la Culture : Une intervenante Arts plastique intervient dans les écoles maternelles et primaires des écoles publiques de la commune. Ses interventions font partie d'un projet d'école et leur cadre général règlementaire est inscrit dans une convention avec l'Education Nationale. Par ailleurs, l'Espace Culturel Robert Hossein propose des actions en fonction des thématiques abordées, afin de mettre en évidence et valoriser les réalisations des élèves tout au long de l'année.

Actions autour du sport : Un éducateur sportif diplômé est mis à disposition sur le temps scolaire pour les classes de primaire afin d'assister les professeurs des écoles à la pratique de l'Education Physique et Sportive. Comme pour l'intervenante Art plastique, il agit sous la responsabilité éducative de l'enseignant. Il propose des cycles de sport construits et de qualité.

Actions autour du numérique : Les compétences numériques constituent un élément essentiel du parcours scolaire. Les écoles primaires publiques disposent d'une salle informatique ainsi que d'intervenantes. Les classes primaires ont ainsi accès à l'outil informatique et des cycles d'apprentissage sont mis en place tout au long de l'année. Leurs interventions s'appuient sur le cadre de référence des compétences numériques de l'Education Nationale (le CRCN), pour permettre à chaque élève de se familiariser avec le numérique et d'arriver progressivement à la maîtrise des différentes compétences en fonction de leur cycle.

ORGANISATION EXISTANTE

Actions de sensibilisation et de prévention : Le secteur enfance jeunesse propose des actions de sensibilisation et de prévention autour de différentes thématiques. Ces actions sont proposées par période et selon une programmation en fonction de la tranche d'âge.

Différents partenaires interviennent selon les thématiques : PMI, CPAM, CCFL, police municipale, Centre Social, le CSAPA, l'Iris bleue, le SPS de la Maison Nord Solidarité...

Les activités et actions hors temps scolaire

Le service périscolaire : La conciliation de la vie familiale et professionnelle est un sujet préoccupant pour la plupart des familles. Il est donc indispensable de proposer aux parents, à côté du temps scolaire et des temps familiaux, des solutions d'accueil de proximité et de qualité qui favorisent la construction et l'épanouissement des enfants. Notre accueil périscolaire permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés sur les quatre jours d'école, le matin, le midi et le soir. Il propose des activités de loisirs éducatifs encadrés par un personnel qualifié, et s'il constitue un service important rendu aux familles, il a surtout une vocation essentielle : celle de favoriser la continuité par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société. Pour se faire, chaque école publique dispose d'un coordinateur périscolaire qui a pour fonction d'organiser et de coordonner l'accueil des enfants sur les temps périscolaires. Un projet pédagogique a été élaboré pour garantir une qualité de service et permettre une cohésion entre les différents temps de l'enfant durant sa journée. Différentes thématiques sont ainsi abordées tout au long de l'année et des journées spécifiques sont organisées par le service. Un travail de partenariat est mené entre le service périscolaire et les équipes de chaque école afin de proposer le service le mieux adapté aux enfants.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : Ces actions ont lieu en dehors du temps scolaire, au sein même des écoles pour les primaires et à l'Espace jeunes pour les collégiens. Elles viennent en complémentarité avec l'école et les collègues.

Les actions d'accompagnement à la scolarité ont pour objectifs :

- d'aider les enfants à acquérir des méthodes,
- de faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- de promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté,
- de valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- de soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants

Le dispositif CLAS est mis en place par le secteur enfance jeunesse du Centre Social de Merville. L'ensemble des écoles primaires de la commune bénéficient de ce dispositif qui permet d'accompagner l'enfant et les parents dans son parcours scolaire. Ce dispositif est également proposé auprès des collégiens avec une approche plus fine sur la parole du numérique ainsi que sur la préparation à l'orientation scolaire et professionnelle.

Les accueils de loisirs du mercredi, labélisés « plan mercredi » : Ces accueils de loisirs sont organisés par le Centre Social de Merville. Labélisés « plan mercredi » ils garantissent une qualité dans les activités et animations proposées pour les enfants. Ce cadre de référence comprend quatre axes :

- La complémentarité éducative
- L'inclusion de tous les enfants
- La valorisation du territoire
- Et la qualité des activités périscolaires.

ORGANISATION EXISTANTE

L'accueil du mercredi se fait directement au Centre Social Stéphane Hessel. Un service de garderie le matin et le soir, ainsi que de la restauration au midi sont proposés sur cette journée. Pour garantir l'accès à tous, les tarifs sont modulés par rapport au quotient familial de la famille, et le Centre Social a conventionné avec la CAF sur le dispositif LEA (loisirs Equitables Accessibles). Les enfants ont le choix entre deux thématiques par période et par tranche d'âge.

Les accueils de loisirs des vacances scolaires : le centre social propose également sur l'ensemble des temps de vacances, des accueils de loisirs de 2 à 17 ans. Selon la période et la fréquentation, plusieurs sites peuvent être ouverts : Centre Stéphane Hessel, Centre Victor Hugo. Dans une logique de continuité, un service de garderie et de restauration est proposé durant les vacances, sur les mêmes bases que les mercredis. Les enfants ont également le choix entre plusieurs thématiques par semaine et par tranche d'âge. 4 items sont proposés : Sports / Arts et culture / Nature / sciences et découvertes. Ainsi, les accueils de loisirs permettent aux enfants de s'épanouir et de voir de nouvelles découvertes d'une manière ludique.

Les mini séjours : Durant les vacances d'été, le Centre Social propose des mini séjours d'une semaine pour les enfants de 7 à 17 ans. L'occasion pour eux de découvrir la vie en collectivité et de sortir de leur quotidien. Des thématiques spécifiques sont abordées pour correspondre aux attentes et besoins de chaque tranche d'âge.

L'espace jeune : Dispositif pour les 11/14 et les 14 et plus avec des horaires spécifiques correspondant à l'âge des jeunes. L'espace jeunes géré par le Centre Social de Merville est labélisé LALP (Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité). Il est situé à l'espace Jacques Brel, rue Gambetta. Ce lieu permet aux adolescents de se retrouver autour d'activités et d'actions qui leur correspondent dans un cadre plus assoupli en termes d'assiduité. Les horaires ont été pensés pour que l'espace jeune soit ouvert au moment où les jeunes en ont le plus besoin : fin de journée en semaine, le mercredi après-midi et le samedi après-midi, le vendredi soir hors vacances scolaires. Durant les vacances scolaires ouverture pour les 11/14 ans de 10h à 18h quant aux plus de 14 ans, ouverture de 15h à 19h avec 2 soirées de 15h à 22h. Les notions de projet, d'autonomie et de responsabilisation des jeunes sont fortement mises en avant pour que les jeunes puissent s'épanouir et entrer progressivement dans la vie adulte.

L'école de Musique : La ville de Merville dispose d'une école de musique municipale. Des cours d'éveil musical et des cours de solfège et d'instruments sont proposés dès le plus jeune âge. Les amateurs de musique peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, entrer dans l'harmonie municipale de Merville.

L'école de théâtre : La commune dispose d'un espace culturel très attractif qui propose des cours de théâtre collectifs. L'école de théâtre compte environ 70 élèves et les cours sont réalisés en fonction de la tranche d'âge, plusieurs représentations ont lieu pendant l'année. L'occasion pour les enfants et les jeunes amateurs de la scène de découvrir le monde du spectacle

La médiathèque : De nombreuses animations et ateliers sont proposés par la médiathèque de l'Espace Culturel Robert Hossein. Ainsi, une programmation est proposée avec des thématiques spécifiques. La médiathèque dispose également d'une sonothèque, d'une ludothèque et d'un espace numérique permettant ainsi l'accès à tous à un nombre important d'activités, d'informations.

ORGANISATION EXISTANTE

Les associations mervilloises : La ville de Merville dispose d'un grand nombre d'associations sportives, culturelles, favorisant l'accès aux enfants et aux jeunes à la pratique d'un sport, à la découverte culturelle et artistique.

Les ateliers enfance jeunesse du Centre Social : Pour permettre un accès à tous à des activités particulières, le Centre Social a mis en place un nombre important d'ateliers dédiés à l'enfance et à la jeunesse : des ateliers d'anglais en direction des enfants de 4 à 11 ans des ateliers culture pour les enfants de 4 à 11 ans, des ateliers autour des sciences pour les enfants de 4 à 11 ans, des ateliers découverte des arts pour les enfants de 7 à 11 ans, des ateliers sur l'initiation au numérique pour les enfants de 7 à 11 ans. Pour les 11 /17 ans un atelier futsal ainsi qu'un atelier d'initiation au numérique ... Ces ateliers sont accessibles selon une tarification au quotient familial.

Les sorties jeunesse : elles sont proposées par le Centre Social pour les jeunes de 11 à 17 ans. Une tarification au quotient familial permet l'accès au plus grand nombre. Les sorties jeunesse sont travaillées avec les jeunes pour qu'elles puissent correspondre au mieux à leurs attentes.

Aide au volontariat : pour les 16/17 ans, des périodes d'aide au volontariat sont proposées lors des vacances scolaires par le centre social. Sur 3 demi-journées, les jeunes donnent de leur temps sur un ou des projets qui les valorisent et en adéquation avec les besoins liés à la commune. En échange, les jeunes reçoivent un bon d'achat à faire valoir dans les commerces de la ville ou pour les activités du centre social.

Les permanences de la Mission Locale (AEFFI) : Elle fait partie du service public de l'emploi, elle accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle en proposant des services individualisés de proximité. La mission locale facilite les démarches pour que les jeunes puissent s'intégrer dans la formation, la qualification et ainsi accéder à l'emploi. Elle met l'accent sur la mise en place de projets qui lient insertion, territoire et développement local.

Les chantiers jeunes bénévoles : ce dispositif est dédié pour les jeunes en difficulté. En partenariat avec le Centre Social et la mission locale, ces chantiers sont l'occasion de remettre sur pied des jeunes déconnectés du quotidien ou en décrochage scolaire. Un projet spécifique est travaillé sur chaque période et des objectifs individuels par jeune sont fixés.

Le Point Information Jeunesse : Il est géré par le Centre Social, il se situe au Service Locale à l'Emploi au 8 avenue Clémenceau à Merville. Le PIJ a pour but de renseigner et accompagner les publics jeunes et les moins jeunes sur toutes thématiques entrant dans le champ du Point Information Jeunesse. Un travail étroit est mis en place avec la Mission Locale.

Actions de terrain et animations de quartiers : afin de permettre une approche différente, et de toucher les publics jeunes plus en retrait, le Centre Social organise des animations de quartier pour les jeunes, ainsi que des actions de terrain. Ces différents temps ont pour objectif d'être au plus près des différents quartiers de la ville de Merville, de discuter avec les jeunes autour d'une activité, de les informer, de les orienter vers des professionnels le cas échéant, et de garantir une certaine veille.

ORGANISATION EXISTANTE

Le soutien à la parentalité : Pour soutenir les parents les plus en difficulté avec leur enfant, différents professionnels interviennent sur la commune de Merville (CCAS, PMI, Maison Nord Solidarités ...) La référente famille du centre social accompagne les familles qui le souhaitent dans leur vie de parent. L'intérêt porté à la parentalité montre que des pratiques parentales apaisées, réfléchies et stables sont bénéfiques au développement et à l'épanouissement de l'enfant, comme au climat familial.

Les ateliers et sorties parents/enfants : pour permettre une bonne approche de la relation parents/enfants, différents ateliers et sorties sont proposés par la référente famille du Centre Social. Ces différents temps ont pour but de permettre aux parents et à l'enfant de passer des moments agréables et de complicité afin que les temps quotidiens se passent le mieux possible.

LE PROJET EDUCATIF

- Les enjeux éducatifs de la ville

Ce projet éducatif de territoire réaffirme les valeurs et ambitions éducatives et sociales que la commune de Merville et ses partenaires souhaitent porter durant ces prochaines années dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Ainsi les enjeux éducatifs fondamentaux se retrouvent :

- ✓ Soutenir l'égalité des chances et la réussite éducative
- ✓ Favoriser le développement des compétences des enfants et des jeunes à travers l'accès à la culture, au sport, à l'environnement, aux loisirs ...
- ✓ Développer, accompagner et soutenir la fonction parentale
- ✓ Fédérer les parents autour de projets collectifs auprès de leur enfant
- ✓ Développer et encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes
- ✓ Favoriser l'égalité des chances, et garantir l'accessibilité des actions à l'ensemble des enfants et des jeunes, et ainsi lutter contre les inégalités.

- Les objectifs éducatifs

Pour répondre aux problématiques du territoire et aux enjeux éducatifs, 4 items se sont dégagés :

- ✓ Mettre en place un plan d'action favorisant l'ouverture au Monde et aux autres
- ✓ Accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles dans leur parcours scolaire
- ✓ Construire des actions permettant aux enfants et aux jeunes de devenir acteur et citoyen
- ✓ Développer des actions péri et extrascolaire de qualité et accessibles à tous.

- Mettre en place un plan d'action favorisant l'ouverture au Monde et aux autres

Travailler sur la notion de mobilité dès le plus jeune âge

Pour permettre aux jeunes mervillois de s'émanciper, la mobilité psychologique et physique doit être travaillée sur l'ensemble des temps de l'enfant. Cette notion doit être le fil conducteur des actions afin de casser les peurs et les craintes liées à la mobilité. Cela se traduira par des actions dans les écoles et collèges autour du vélo, de la sensibilisation à la sécurité routière. Sur les temps hors scolaires, cela se traduira par des journées thématiques, des sorties et actions permettant de découvrir les différents modes de transport, et de mettre en avant les transports en commun.

Pour les jeunes, un accompagnement vers le passage du permis de conduire doit être travaillé pour permettre au jeune de poursuivre leur cursus scolaire et professionnel en dehors du périmètre de la commune, de la CCFL.

Nous devons également faciliter les déplacements intra-muros pour les familles les plus en difficulté, par la mise en place de nouveaux moyens de transport, comme le pédibus, ou des navettes.

Améliorer la prise en charge des publics à besoins éducatifs spécifiques.

L'accompagnement des équipes et la complémentarité des acteurs doivent être renforcés. Notamment sur les besoins des enfants en situation de handicap. Les enfants en situation de handicap sont accueillis sur les temps scolaires comme péri et extra scolaires, avec éventuellement un renfort de personnel. Sur le temps extrascolaire, l'animateur supplémentaire vient en appui de l'équipe d'animation, afin de permettre à

LE PROJET EDUCATIF

l'enfant de s'intégrer au collectif. Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap seront intégrées systématiquement aux projets pédagogiques, avec des activités adaptées et des actions de sensibilisation au handicap. Afin de faciliter les échanges avec les familles, les projets d'accueil individualisés péri et extrascolaires devront être pris en compte et être complémentaires aux projets personnalisés de scolarisation.

Les besoins des enfants dont le comportement rend difficile la gestion du groupe doivent également être pris en compte. Les réponses pédagogiques et éducatives actuelles peuvent être insatisfaisantes au regard des besoins spécifiques de certains enfants dont le comportement perturbe de manière fréquente, durable et importante, les différents temps. L'objectif est ainsi de faciliter l'accueil de ces enfants. Pour cela, des échanges réguliers seront organisés avec les responsables d'établissement scolaire, les responsables des temps périscolaires et des accueils de loisirs et les parents ou famille d'accueil ou éducateur, afin de prévoir une prise en charge adaptée, et ainsi de faire le lien avec les différents partenaires lorsque cela est nécessaire. Cette approche sera également renforcée dans les collèges entre les équipes pédagogiques et le secteur jeunesse afin de prévenir le décrochage scolaire.

Pour permettre cela, différents groupes de travail seront mis en place, notamment le GSE : Groupe Socio-éducatif : Instance co-pilotée par l'UTPAS et le centre social pour fédérer sur des problématiques spécifiques les différents partenaires.

Favoriser l'ouverture artistique et culturelle

Avec ses partenaires, la Ville de Merville met en place différentes actions autour de l'éducation artistique et culturelle au sein des écoles et sur les autres temps de l'enfant. Le projet éducatif de territoire se donnera pour objectif de poursuivre la mise en œuvre de ces actions et de mettre en place des parcours éducatifs artistiques et culturels au bénéfice de tous les enfants. Il s'agit donc notamment de favoriser la découverte du monde de l'écrit dès la petite enfance, de soutenir des projets d'ouverture au monde et de renforcer les projets éducatifs dans les domaines de la culture, de l'art, du sport, de l'environnement ...

Favoriser l'ouverture au monde et aux autres par le voyage

A travers les différents temps de l'enfant, la ville de Merville soutiendra les projets et actions qui visent à développer par les sorties ou séjours, la découverte du Monde et des cultures. Pour cela, les classes découvertes et sorties pédagogiques en temps scolaire pourront bénéficier d'un accompagnement dans leur mise en œuvre. De la même manière, sur les autres temps, les sorties, mini séjours, séjours, projets ... bénéficieront d'un accompagnement et de la mise en œuvre par le Centre Social.

Réduire les inégalités par la lutte contre la fracture numérique

Le développement du numérique dans le parcours éducatif peut constituer un facteur d'inégalité dans la réussite éducative. Pour réduire ce risque, la ville de Merville équipera les écoles avec du matériel numérique favorisant la mise en place d'approches éducatives innovantes. Par ailleurs la commune mettra en place, avec l'Espace Culturel Robert Hossein, un espace numérique partagé répondant aux besoins des acteurs éducatifs. Le Centre Social, par le biais du Point Information Jeunesse et des partenariats mis en place, mettra en œuvre des actions pour garantir l'accès à tous les jeunes aux informations et accompagnement liés au numérique et à internet, notamment sur l'orientation scolaire, le monde professionnel, les aides possibles pour les jeunes.

- Accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles dans leur parcours scolaire

Se connaître et se reconnaître pour travailler en complémentarité

Au sein des établissements scolaires, des temps de rencontres, en plus des conseils d'école et conseils d'administration seront organisés, dans lesquels l'articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires sera abordée. Ces temps doivent permettre aux professionnels de l'éducation nationale, de la ville, du Centre Social, des associations et des partenaires locaux de travailler ensemble. Ce travail partenarial permettra d'articuler les interventions et activités pour un emploi du temps cohérent de l'enfant, de coordonner l'utilisation du matériel et des locaux, et de développer des projets communs.

Conforter les passerelles

L'Éducation Nationale veille à mettre en place et conforter les passerelles aux différents niveaux de scolarisation, notamment lors de l'entrée en maternelle, en CP et en 6ème, afin d'accompagner les enfants et les familles et de prévenir les ruptures scolaires et éducatives. Les activités périscolaires et extrascolaires doivent également y contribuer. Ainsi, l'entrée en maternelle nécessite la plus grande attention des professionnels.

Des liens entre le multi-accueil et les écoles maternelles, avec des temps de visite de l'école, des temps partagés avant l'entrée en petite section, dans la classe et à l'accueil de loisirs, seront recherchés. Ces liens renforcés, entre les établissements d'accueil de la petite enfance, les écoles maternelles et les centres de loisirs, permettront de mieux accompagner le passage d'une structure à une autre, par une adaptation progressive des jeunes enfants.

La continuité école/collège fait également l'objet d'une attention soutenue. Pour faciliter ce passage au collège, des actions concertées entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation seront encouragées, des outils pourront être expérimentés.

Associer les parents dans le cadre d'une réelle coéducation

En tant que membres de la communauté éducative, les parents sont associés. Cette association passe d'abord par une communication explicite et cohérente sur les différents temps de l'enfant.

Les parents, qui participent à la vie de l'école, via les conseils d'école ou dans les associations de parents d'élèves devront être intégrés dans les liens partenariaux. Leurs contributions à la déclinaison des objectifs éducatifs, leurs actions, pour accompagner et créer des activités avec les professionnels, pour les enfants, seront encouragées.

Sur les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, une démarche devra être engagée pour associer les parents à la définition des projets pédagogiques et aux activités et thématiques proposées. De même, la participation des parents sera encouragée au travers de la démarche d'une charte de qualité des accueils de loisirs.

Des espaces parents, les groupes de paroles et cafés des parents seront encouragés. L'accompagnement individuel des familles sera proposé pour les parents en difficulté, et un suivi par la référente famille du Centre Social pourra être proposé. De la même manière, le dispositif CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité sera élargi pour permettre à l'ensemble des familles de pouvoir en bénéficier.

LE PROJET EDUCATIF

Accompagner l'enfant et les parents tout au long de sa scolarité pour prévenir les risques de ruptures scolaires

Afin de prévenir tout risque de rupture scolaire, la Ville de Merville avec l'ensemble des partenaires mettra en œuvre un programme d'accompagnement à la scolarité associant étroitement les acteurs en lien avec l'Education Nationale, les enfants et leurs familles. Le service périscolaire, le secteur enfance jeunesse et famille du Centre Social, et le Point Information Jeunesse seront des acteurs importants pour permettre le suivi des enfants et jeunes en situation de difficulté.

Favoriser les projets communs d'éducation entre les partenaires

Le parcours éducatif de chaque enfant se construit autour d'actions et de projets qui mobilisent certaines pratiques : culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, numériques, citoyennes...

Les projets d'école des équipes enseignantes ainsi que ceux des collèges et les projets pédagogiques des équipes d'animation devront permettre cette mise en place de projets communs. Les animateurs et intervenants associatifs pourront contribuer aux parcours citoyens, parcours d'éducation artistique et culturelle, et parcours éducatifs de santé, en complémentarité de l'action de l'Éducation Nationale. Les équipes enseignantes, professeurs des écoles et les équipes d'animation pourront s'appuyer sur les dispositifs, actions et outils proposés par le Centre Social.

> Mieux accompagner les adolescents vers leurs envies scolaires et professionnelles

La phase de transition entre le collège et le post-collège doit être travaillée en partenariat afin d'éviter le décrochage scolaire et les orientations par défaut. Pour cela, la mise en place d'actions spécifiques comme un forum des métiers, une journée jobs d'été ou encore des journées de découverte de métiers pourront être mis en place. Le point Information Jeunesse développera également son offre d'accompagnement à destination des jeunes et des parents pour leur permettre d'avoir toutes les informations sur les aides et les orientations possibles et éviter ainsi l'orientation par défaut.

- Construire des actions permettant aux enfants et aux jeunes de devenir acteur et citoyen

Favoriser l'expression des enfants

L'apprentissage et l'expression du choix est un enjeu éducatif fort. À ce titre, sur les temps périscolaires et extrascolaires, les enfants et les adolescents seront associés autant que possible à l'organisation, la planification, la mise en place, voire à la détermination des activités. Les enfants sont libres dans le choix des activités périscolaires qui leur sont proposées. Néanmoins, un enfant ne choisit souvent que ce qu'il connaît. Les équipes d'animation devront veiller à les accompagner vers des possibilités de choix nouveaux. De façon plus globale, les projets ou dispositifs proposés par les partenaires viseront à développer l'implication des enfants et à favoriser l'expression de leur parole : délégué de classe, conseil d'école enfants, conseil d'enfants pour la commune

Accompagner l'enfant et le jeune dans son parcours citoyen

L'enfant et le jeune seront les adultes de demain. Les différents acteurs doivent donc mettre en place des actions et thématiques favorisant le développement de la conscience personnelle et de la naissance du citoyen. Pour se faire, les notions liées à la République, aux Droits de l'Homme, de l'Enfant, du développement durable, de l'écologie ... doivent être travaillées sur les différents temps de l'Enfant. Cela

pourra passer par des visites en Mairie, à l'assemblée nationale, ou encore des journées de sensibilisation comme la journée des Droits de l'Enfant. Le Service National Universel, les services civiques seront également des actions à encourager et à diffuser auprès des jeunes qui veulent s'engager.

Favoriser la prise d'initiatives des jeunes

L'adolescence est un moment particulier dans la vie d'un individu, où la notion d'engagement, de prise de responsabilité, d'autonomie est prépondérante. Pour se faire, les différents acteurs éducatifs doivent prendre en compte ces notions et adapter leurs actions pour permettre l'émancipation des jeunes. Différentes actions pourront être valorisées : mini entreprise, junior association, action de terrain, bourse initiative jeunes, aide au volontariat, chantier jeunes bénévoles ...

- Développer des actions péri et extrascolaire de qualité accessible à tous.

Améliorer la qualité et la continuité des différents temps de l'enfant

Afin de mieux articuler la journée de l'enfant, les contenus des temps périscolaires, qui intègrent la pause méridienne, devront être actualisés afin de mieux répondre aux besoins des enfants : les projets pédagogiques périscolaires devront pleinement intégrer à la pause méridienne les objectifs autour de la lecture, de la nutrition et de l'éducation au goût, du non gaspillage et du respect de l'environnement. Des temps de détente et des temps de jeux pédagogiques devront être mis en place afin de garantir le respect du rythme de chaque enfant durant sa journée.

Par soucis de cohérence, l'articulation des temps périscolaires et extrascolaires devra être approfondie afin de garantir aux enfants et aux parents une cohérence dans la journée, la semaine, la période de vacances de l'enfant. (Horaires, tarifs, activités proposées ...)

Poursuivre la démarche qualité du « plan Mercredi »

La commune via le Centre Social de Merville a choisi de mettre en place les mercredis en temps scolaires, en accueils de loisirs de qualité avec la charte « plan mercredi ». Cette démarche devra être poursuivie pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles découvertes de manière ludique. Une attention particulière sera faite sur les différentes thématiques travaillées, qui devront prendre en compte les éléments des différents acteurs éducatifs du territoire : projet existant, activités en lien ...

Accompagner une offre de loisirs adaptée aux enfants et aux besoins des familles

Sources d'ouverture, de créativité et d'apprentissage de l'autonomie, les loisirs sont des temps éducatifs à part entière. Voilà pourquoi la ville de Merville favorise le développement d'une offre de loisirs adaptée aux enfants et aux besoins des familles : école de théâtre, école de musique, cours de dessin, sports Via le Centre Social, la ville de Merville développe une offre d'accueils de loisirs accessible et équilibrée ouverte aux enfants de 2 à 17 ans. Par ailleurs, la ville garantit l'égalité d'accès aux loisirs pour tous en portant une attention toute particulière aux enfants en situation de handicap, renforce la place des parents dans l'offre de loisirs, favorise l'accès aux vacances.

Mieux répondre aux besoins éducatifs des adolescents

À l'âge du collège, l'envie et le besoin d'indépendance des adolescents sont à prendre en compte pour proposer une offre adaptée. Si l'offre de loisirs concourt à l'autonomie, au bien-être des jeunes et in fine à leur réussite scolaire, il s'agira, au plan local, d'adapter et de coordonner son contenu pour garantir une

LE PROJET EDUCATIF

certaine logique. La palette d'activités sera organisée de façon à susciter plaisir et attractivité tout en mettant l'adolescent en situation de réfléchir, d'expérimenter, de s'exprimer : l'espace jeunes (labélisé Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité) sera un des points de rayonnement.

Pour permettre une approche plus directe, des actions de terrain et des animations de quartier seront développées. L'idée étant d'être au plus proche des jeunes, de leur quartier, de leurs besoins. Lorsque cela sera possible, une attention particulière sera faite pour permettre aux jeunes de s'évader : des sorties, des mini séjours et des séjours seront à programmer en fonction des attentes et des besoins des jeunes.

- Evaluation du PEDT

Au-delà des évaluations propres à l'Éducation Nationale et à la ville sur les actions conduites, l'évaluation des objectifs du présent PEDT devra être conduite avec une méthodologie dédiée. Pour se faire, un processus d'évaluation sera mis en place :

Evaluation annuelle du projet :

Le comité de pilotage se réunira au moins une fois par an pour évaluer de manière globale le PEDT et ses objectifs. Lors de cette évaluation, les acteurs se questionneront également sur la nécessité ou pas de faire évoluer le projet en fonction des problématiques et constats identifiés sur l'année.

Des évaluations proposant des focales sur des temps, des dispositifs ou des thématiques.

A l'initiative de la commune, des évaluations spécifiques peuvent être prévues afin d'évaluer sur des points précis les objectifs et actions mis en œuvre. Les acteurs seront alors définis en fonction de la thématique abordée.

Une évaluation globale en fin de projet

Pour se faire, une concertation avec l'ensemble des partenaires et acteurs éducatifs sera mis en place à la fin du projet. Cette concertation aura pour but de croiser les regards sur les enjeux, objectifs et actions mis en place durant la période et d'entamer les réflexions sur les nouveaux axes de travail.

